

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE.

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE V.

LA COLONIE EST A LA VEILLE D'ÊTRE DÉTRUITE PAR LES IROQUOIS, SI ELLE NE REÇOIT UN SECOURS PROMPT ET PUISSANT QUE LA COMPAGNIE LUI REFUSE, ET QUE LE ROI NE PEUT LUI ENVOYER.

[*Suite.*]

IX.

Hospitalités réciproques des Iroquois et des sauvages nos alliés.

La guerre continua donc d'être allumée entre les Iroquois et les alliés des Français, sans que ceux-ci fussent en état de protéger et de défendre leurs alliés, qui se rendaient à Québec pour y porter leurs pelleteries. En 1637, des Iroquois, après avoir massacré des Hurons qui descendaient à la traite, arrachèrent une croix que M. le Général du Plessis avait dressée l'année précédente, et sur la partie transversale à cette croix, ils avaient peint les têtes de trente Hurons, leurs captifs, et attaché cette pièce de bois à un arbre, afin que les passants pussent la découvrir aisément. Toutes ces têtes étaient ébauchées en rouge, excepté une, qui était peinte en noir, pour signifier que celui-ci avait été tué, et que tous les autres étaient comme des victimes destinées au feu. L'année suivante, 1638, les Hurons remportèrent cependant, sur les Iroquois, plus d'avantages qu'ils n'en avaient obtenu depuis longtemps, ayant fait sur eux plus de cent prisonniers. Trois cents Hurons ou Algonquins étant tombés sur une bande d'environ cent Iroquois, les battirent si complètement, que dix-sept ou dix-huit restèrent sur la place, quatre-vingts furent pris, et il ne s'en sauva que quatre ou cinq, qui échappèrent ainsi aux affreux supplices auxquels les captifs furent condamnés. Sur la fin de l'automne 1640, de quatre-